

PROJET DE SANTÉ VIVEVAL

FICHE ACTION N° 6


ORGANISER LE PARCOURS DU PATIENT DIABÉTIQUE TYPE I ET II

<p>CONTEXTE</p>	<p>Le diagnostic territorial nous indique la prévalence des parcours complexes sur notre territoire, le top I en référence à liste des ALD est le diabète (type I et II), soit 4,8%.</p>
<p>OBJECTIFS</p>	<p>Objectif général :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Améliorer la prise en charge des patients diabétiques et fluidifier leurs parcours. <p>Objectifs spécifiques :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Uniformiser les protocoles pluridisciplinaires de prise en charge des patients diabétiques sur le territoire ; 2. Diminuer les complications liées au diabète et éviter les hospitalisations et passages aux urgences ; 3. Améliorer l'interconnaissance des professionnels et des ressources du territoire.
<p>ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE</p>	<p>Objectif 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Élaboration d'un protocole pluriprofessionnel commun : MG – IDE - Podologues « <i>Prévention des lésions des pieds diabétiques</i> » ; ✚ Élaboration d'un protocole pluriprofessionnel commun : MG – IDE - Pharmaciens « <i>Adaptation de l'Insulinothérapie à domicile par les IDE</i> ». <p>Objectif 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✚ Organisation du « <i>Mois du diabète VIVEVAL</i> » un mois par an (Mai ou Juin) sous la forme de « petits déjeuners » les quatre samedis du mois répartis sur le territoire. <ul style="list-style-type: none"> ➢ <u>Les partenaires :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Associations Cassiopéa - ASEPT Périgord/Agenais, ETP « La vie avec du mieux » ; ▲ Patients experts ; ▲ CH Périgueux - Diabétologue ; ▲ Repérage Fragilités CH Périgueux ; ▲ Les élus : prêts de salles, cuisines, ... ➢ <u>Les acteurs sur place :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Un(e) diététicien(ne) ➢ Conseils alimentation ; ▲ Un pharmacien ➢ Conseils glycémies capillaires ; ▲ Un(e) podologue ➢ Conseils hygiène pieds chaussage ; ▲ Un(e) dentiste ➢ Conseils hygiène bucco-dentaire ; ▲ Un(e) kiné ➢ Conseils sur activité physique ; ▲ Un(e) MG, IDE ➢ Conseils sur traitements, <ul style="list-style-type: none"> ➢ Orientation vers : <ul style="list-style-type: none"> ◇ PEPS 24 (sport sur ordonnance), ◇ Ateliers ETP (association « La vie avec du mieux » en présentiel et pôle ETP ambulatoire Nouvelle Aquitaine en distanciel).
<p>LEVIERS FREINS</p>	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De nombreuses ressources locales ; • Motivation des professionnels ; • Implication des élus, des EHPAD : prêt de salles, de sites de plein air, de cuisines thérapeutiques. <p>Freins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de temps ; • Communication à améliorer.

ACTEURS IMPLIQUÉS OU À IMPLIQUER	Membres de la CPTS, du CA, coordinatrice, référents de ce groupe de travail, SSIAD, MSP, Consultation Fragilité et service de diabétologie CH Périgueux, PEPS 24, Association ETP, La vie avec du mieux, réseau Diapason, les élus, les EHPAD, Pôle ETP ambulatoire Nouvelle Aquitaine.
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	Action à débiter dans les 18 mois suivant la signature de l'ACI.
ÉVALUATION	Indicateurs à négocier. Objectif 1 : <ul style="list-style-type: none"> • N+1 } Nombre de professionnels formés • N+2 } aux protocoles pluridisciplinaires • N+3 } Nombre de séances podologiques • N+4 } patients diabétiques • N+3, +4, +5 : Pourcentage de patients ayant une HBA1C < 7,5% sur 9 mois. • N+5 : Nombre de patients hospitalisés pour lésion grave du pied Objectif 2 : <ul style="list-style-type: none"> • N+1, +2 : Nombre de séances organisées durant le mois du diabète « <i>Petits déj VIVEVAL</i> ». • N+3, +4, +5 : Nombre de participants professionnels, nombre d'usagers participants.
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : Cf acteurs ; • Moyens matériels : Bureau, ligne téléphonique, connexion Internet, ordinateur, imprimante, scanner, plastifieuse ; • Moyens financiers : Rémunération membres de l'action, référents, coordination, événementiel, alimentation, fournitures de bureau, papeterie, outils de communication.

PROJET DE SANTÉ VIVEVAL

FICHE ACTION N° 11

ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT	
CONTEXTE	<p>Selon la HAS, l'ETP concerne la prise en charge des patients ayant une (ou plusieurs) maladie(s) chronique(s). Elle se situe donc en prévention tertiaire. L'ETP appartient à part entière à notre mission socle « <i>développer des actions territoriales de prévention</i> ».</p>
OBJECTIFS	<p>Objectif général :  Soutenir les initiatives d'ETP.</p> <p>Objectifs spécifiques : Faire connaître les programmes d'ETP du territoire et de la région : ➤ Aux professionnels de santé ; ➤ Aux usagers.</p>
ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE	<ol style="list-style-type: none"> Relayer l'information sur les programmes d'ETP en présentiel sur le territoire, avec les moyens de communication de la CPTS (site). <ul style="list-style-type: none"> ▲ Association La vie avec du mieux : programme d'ETP pour les patients polypathologiques, financée par l'ARS (mobilisation de compétences transversales) ; ▲ L'ASEPT : Association Santé Éducation Et Prévention sur les Territoires financée par CARSAT, ARS, MSA, etc... ▲ Les séances « <i>Bien Vieillir en Dordogne</i> » Cassiopéa. Organiser des ateliers ETP en distanciel, en visioconférence avec un animateur du pôle ambulatoire ETP de Nouvelle Aquitaine et un animateur territorial en présentiel.
LEVIERS FREINS	<p>Leviers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salles équipées pour visioconférence prêtées par les communes ; • Programme ETP polypathologique construit, prêt à fonctionner (réunion de présentation générale le 29/03/2022 à Vergt) ; • De nombreux acteurs formés à l'ETP ; • Motivation des acteurs. <p>Freins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Situation sanitaire empêchant les regroupements de patients et retardant la réalisation des projets.
ACTEURS IMPLIQUÉS OU À IMPLIQUER	<p>Membres de la CPTS, du CA, Élus, SSIAD, CIAS, PTA, consultation fragilité, coordinatrice « La vie avec du mieux », coordinatrice ASEPT, ARS, CARSAT, interlocuteur avec le pôle ambulatoire ETP Nouvelle Aquitaine.</p>
CALENDRIER PRÉVISIONNEL	<p>Action à débiter dans les 3 mois suivant la signature de l'ACI.</p>
ÉVALUATION	<p>Indicateurs à négocier :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de patients orientés vers ETP ; • Nombre de réunions de sensibilisation ETP pour les professionnels.
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains : Cf acteurs ; • Moyens matériels : Prêt de salles équipées grand écran et équipement visio et très bonne connexion, ordinateur, imprimante, scanner, ligne téléphonique, bureau. • Moyens financiers : Rémunération référente action, coordinatrice événementiel, coût du site web VIVEVAL.